	FORMULAIRE LICENCES APPOSITION D'UNE QUALIFICATION DE TYPE HELICOPTERE : MONOPILOTE OU MULTIPILOTES EFFECTUEE CONFORMEMENT AU REGLEMENT (UE) N°1178/2011 <u>EN FRANCE</u> OU DANS UN PAYS DE L'ESPACE <u>ECONOMIQUE EUROPEEN (+SUISSE)</u> RECONNU COMME APPLIQUANT LE REGLEMENT « AIRCREW »	Rév : 2	Page : 1/2 Validé le : 15/02/19

Pour la lecture et l'utilisation des formulaires interactifs, vous devez :


Télécharger/Enregistrer le formulaire sur votre ordinateur et l'ouvrir avec Adobe Acrobat Reader DC ([ICI](#))

Un problème avec l'utilisation du formulaire interactif. Vous pouvez consulter notre page internet : [ICI](#)

Pièces à fournir **obligatoirement** pour compléter le dossier:

- Copie de la licence ;
- Si formation à l'étranger** : **certificat d'approbation de l'organisme** de formation par l'Autorité étrangère d'un Etat membre de l'EEE ou Suisse ayant dispensé la **formation suivie** qui devra y être **listée comme approuvée** ;
- Copie du **test pratique d'aptitude** : 11FORMEXA (Cf. lien internet : [Ici](#)) réalisé avec un examinateur titulaire d'une autorisation conforme au règlement (UE) n°1178/2011 « AIR CREW » ;
- Copie de l'**autorisation de l'examineur** (Cf. lien internet pour la liste des non french examiner : [Ici](#)) ayant fait passer le test d'aptitude si cet examinateur est titulaire d'une autorisation d'examineur non délivrée par l'autorité française (cet examinateur devra avoir suivi le briefing de standardisation de l'Autorité française) ;
- Pour les redevances, vous pouvez télécharger le formulaire de redevance (99formlic) et consulter les informations nécessaires aux paiements au lien internet suivant : [Ici](#)

Copie du certificat théorique PL(H) ou ATPL(H) : Date de Validité : Numéro Certificat :

 **Uniquement pour une première apposition de QT Hélicoptère Monopilote Multimoteur :**

- **On accepte aussi** une Attestation de formation préliminaire approuvée par l'autorité française à la place du PL/ATPL th.

Copie de la pièce d'identité (si le formulaire est signé électroniquement). La signature électronique devra être identique à celle présente sur la pièce d'identité.

En plus des pièces précédentes, pour une QT Hélicoptère MP :

- Si la MCC n'a pas été combinée avec la formation à la QT (Cf. Partie « envoi du dossier ») :
- **Copie** de l'attestation de la formation au travail en équipage hélicoptère **MCC** (ou FTE ou certificat FPC) **OU**
- L'attestation d'heures de vol de l'employeur et la copie de la dernière page du carnet de vol arrêté justifiant d'au-moins :
 - 500 h en tant que PIC sur avions multipilotes,
 - **ou** 500 h en tant que PIC en exploitations multipilotes d'hélicoptères multimoteurs,
 - **ou** expérience à l'appréciation du pôle expertises personnels navigants pour l'équivalent MCC.

Informations Navigant :

1. Information sur le candidat :			
Nom de naissance ¹	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M	Nom d'usage (si différent de ¹)	
Prénom(s)			
Date de naissance		Lieu de naissance	
Rue			
Code postal		Pays	
Commune			
Téléphone	☎ :	☎ :	
Courriel			
Type et n° de licence hélicoptère délivrée par l'Autorité Française	<input type="text"/> <input type="text"/>	Date de délivrance	
QT hélicoptère demandé			
Organisme dans lequel la formation a été effectuée :	Nom de l'organisme : <input type="text"/>		
	Autorité ayant agréé l'organisme : <input type="text"/>		
Date Epreuve pratique d'aptitude		Nom et numéro de l'examineur :	<input type="text"/> <input type="text"/>

2. Candidature

 Je pose ma candidature pour **Apposition QT Hélicoptère** : Monopilote Multipilotes


Ne remplir que la colonne correspondante à la case que vous aurez cochée.

3. Prérequis d'expérience

	QT Monopilote Multimoteur (cas d'une 1 ^{ère} qualif)	QT Multipilotes
Nombre d'heures PIC sur Hélicoptère *Sauf pour les candidats ayant suivi une formation intégrée ATPL(H)/IR, ATPL(H) ou CPL(H)/IR	Rappel FCL.720.H(c) : minimum 70h PIC hélicoptères* <input type="text"/> H PIC sur Hélicoptère	Rappel FCL.720.H(a) : minimum 70h PIC hélicoptères <input type="text"/> H PIC sur Hélicoptère
IR détenue (si applicable) :	Fin de validité : <input type="text"/> Votre IR a-t-il été prorogé au cours de l'épreuve d'aptitude ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Formation	Condition préliminaire à la formation <input type="checkbox"/> oui, précisez la date : <input type="text"/> ET <input type="text"/> l'organisme : <input type="checkbox"/> non, car vous détenez : - l'ATPL(H) théorique ou le PL(H) théorique : <input type="checkbox"/> oui	Au travail en équipage (MCC, FTE, FPC) Cours QT combiné MCC : <input type="checkbox"/> oui (allez en pièces à fournir) <input type="checkbox"/> non (continuez) - Avoir suivi de manière satisfaisante un cours MCC sur hélicoptère : <input type="checkbox"/> oui - OU Au moins 500 h comme pilote sur avions multipilotes : <input type="checkbox"/> oui - OU Au moins 500 h comme pilote en exploitation multipilotes d'hélicoptères multimoteurs : <input type="checkbox"/> oui - OU équivalent MCC (uniquement dans le cadre de la délivrance d'une première qualification multi-pilote) : <input type="checkbox"/> oui ➔ Dans ce dernier cas, avis du pôle expertise PN au vu des pièces justificatives demandées (Cf. « Pièces à fournir ») Favorable : <input type="checkbox"/>

*Il n'y a pas de prérequis d'expérience pour les QT Monopilote Monomoteur

4. Validation des informations renseignées
Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »

 Fait à :

 Le :

 Signature :
[Lien tuto signature électronique : Ici](#)
Envoi du dossier :

Pensez à remplir ce formulaire électroniquement (sur votre ordinateur) avant de l'envoyer par mail ou courrier.

 La liste des adresses mails/ postales DSAC (Pôle Licences) auxquelles vous pouvez envoyer vos documents se trouvent : [Ici](#)

Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement, vous pouvez remplir le formulaire sur ordinateur, l'imprimer, le signer et l'envoyer (mail/courrier)

 • Si votre formation a été effectuée en **France** :

 Votre dossier doit être envoyé soit à la DSAC-IR la plus proche de votre domicile **OU** à la DSAC-Echelon Centrale (au pôle licence)

 • Si votre formation a été effectuée dans un **pays de l'EEE ou la Suisse** :

 Le dossier doit être envoyé à la DSAC-Echelon Centrale (PAR MAIL) : dsac-formation-etranger-bf@aviation-civile.gouv.fr